

Mutuelle à Bassussarry : l'union fait la force

Publié le 14/06/2016



Bassussarry a rejoint la mutuelle Ma Commune, ma santé. © Ph. V. B.

Près de 800 communes sont déjà devenues partenaires de la mutuelle de proximité Ma Commune, ma santé, créée en 2014 par l'association Actiom. Désormais, Bassussarry en est partie prenante. Le but est de permettre à tous les habitants de la commune d'avoir une complémentaire santé.

Judi dernier, sa Maison pour tous accueillait une première réunion d'information en présence de Paul Baudry, le maire, et de Dominique Gallot, adjointe aux affaires sociales.

Trois permanences en juin

« Actiom est une personne morale qui souscrit le contrat au profit des administrés de la commune, a rappelé Laurent Caldubehere, le représentant de l'association. Elle représente et défend les intérêts de ses adhérents auprès des assureurs et des mutuelles. »

Si toutes les entreprises doivent proposer aujourd'hui une complémentaire santé à leurs salariés, les étudiants, chômeurs, retraités, professions non salariés... peuvent avoir des difficultés à trouver chaussures à leurs pieds. C'est principalement à eux que s'adresse Ma Commune, ma santé. Un système qui grâce au nombre, chaque mois plus nombreux, de ses adhérents permet de négocier à des tarifs avantageux les contrats qu'elle propose.

À la suite de cette réunion d'information, Actiom tiendra une permanence les jeudis 16, 23 et 30 juin, de 14 heures à 17 heures, à la mairie de Bassussarry.

V. B.